RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 00385
Numéro SIREN : 479 539 447
Nom ou dénomination : "SODIMAX EXPLOITATION"

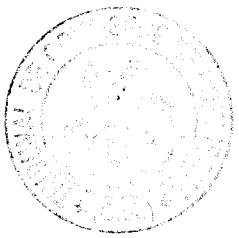
Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2023 sous le numéro de dépôt 5249

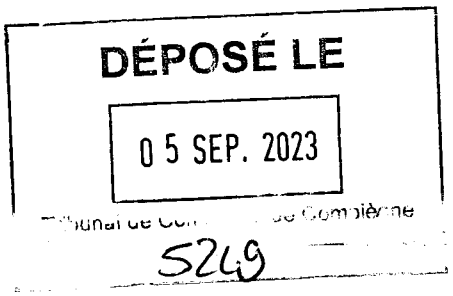
DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

"SODIMAX EXPLOITATION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.40.000
Siège social : Centre Commercial du Val d'Halatte - Avenue d'Auvelais
PONT SAINTE MAXENCE (60700)

479 539 447 RCS COMPIEGNE





COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME

DocuSigned by:
Vincent CARLIER
11EE12140C4D4FF...

DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	*Note 1*	102 573 673	94 499 222
Autres produits d'exploitation	*Note 2*	855 489	957 391
Achats consommés		-82 008 955	-73 676 285
Autres charges externes	*Note 3*	-5 299 738	-5 108 211
Impôts et taxes		-1 549 158	-1 499 598
Charges de personnel	*Note 4*	-9 930 093	-9 665 885
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5*	-3 429 040	-3 332 034
Autres charges		-110 601	-48 698
Résultat d'exploitation		**1 101 577**	**2 125 902**
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	*Note 6*	-1 375 151	-1 626 987
Résultat courant des entreprises intégrées		**-273 574**	**498 915**
Charges et produits exceptionnels	*Note 7*	1 979 935	443 190
Impôt sur les résultats	*Note 8*	-783 803	-666 567
Résultat Net des entreprises intégrées		**922 558**	**275 538**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		14 270	8 482
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**936 828**	**284 020**
Intérêts minoritaires		452 845	-50 027
RESULTAT NET (part du Groupe)		**483 983**	**334 047**
Résultat par action (en euros)		120 995,75	83 511,75
Résultat dilué par action (en euros)		120 995,75	83 511,75

DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

BILAN ACTIF

		31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	*Note 10*	3 019 328	3 066 599
Immobilisations corporelles	*Note 11*	31 739 299	35 128 354
Immobilisations financières	*Note 12*	1 226 746	1 223 538
Titres mis en Equivalence		27 734	13 464
Actif immobilisé		**36 013 106**	**39 431 955**
Stocks et en-cours	*Note 13*	9 039 886	8 397 602
Clients et comptes rattachés	*Note 14*	1 095 041	1 685 580
Autres créances et régularisation	*Note 15*	9 415 660	9 148 171
Valeurs Mobilières de Placement		0	0
Disponibilités		2 181 394	2 599 601
Actif circulant		**21 731 981**	**21 830 954**
TOTAL ACTIF		**57 745 087**	**61 262 909**

DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

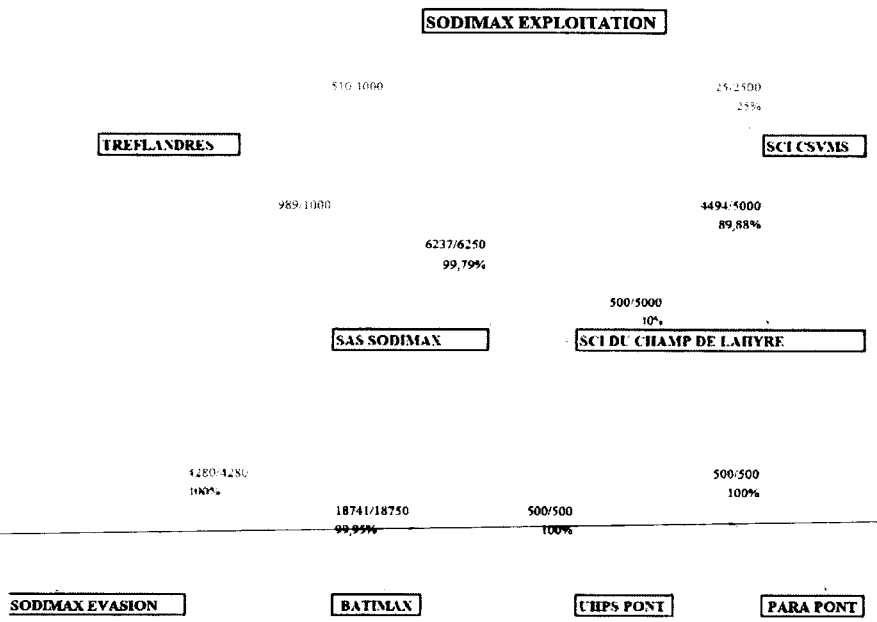
BILAN PASSIF

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres			
Capital		40 000	40 000
Primes		0	0
Réserves sociales et consolidées		-457 427	-791 472
Ecart de conversion		0	0
Résultat		483 983	334 047
Capitaux propres groupe		**66 556**	**-417 425**
Intérêts minoritaires		286 310	-166 531
Capitaux propres		**352 866**	**-583 956**
Provisions pour risques et charges	*Note 16*	**713 948**	**578 580**
Emprunts obligataires	*Note 17*	0	0
Emprunts et dettes financières	*Note 17*	41 363 423	46 245 178
Fournisseurs		10 077 049	10 515 789
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 18*	5 237 803	4 507 325
Dettes		**56 678 275**	**61 268 292**
TOTAL PASSIF		**57 745 089**	**61 262 916**

DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Organigramme du groupe



DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de SODIMAX EXPLOITATION, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2022.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Règlementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.
En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un amortissement sur une durée qui doit refléter, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition suivants sont constatés :

DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroitre le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais d'établissement constatés dans les comptes individuels sont éliminés dans les comptes consolidés.

1.7.2. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	33 à 40 ans
Agencements et aménagements :	7 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobiliers :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

1.7.4. Stocks

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.7.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.8. Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la règlementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux évènements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. Engagements de retraites et assimilés

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée, présent à la clôture, en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite et de la convention collective dont il relève, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Ces engagements sont déterminés avec un taux moyen de charges sociales, lequel est fonction des hypothèses retenues

DocuSign Envelope ID: 6727A586-A714-4738-BB44-AA9D58708FF4

de départs à l'initiative du salarié dans le Groupe. Ce calcul tient compte d'un coefficient de présentéisme basé sur le turn-over par classe d'âge et de la dernière table de mortalité de l'INSEE ainsi que des obligations nées des accords de l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009.

La loi Fillon 2 n'a pas d'impact sur le calcul des engagements de retraite dans la mesure où l'hypothèse retenue tient compte d'un départ à l'initiative du salarié.

1.7.10. Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. Reconnaissance des produits

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

DocuSign Envelope ID: 1EAF4B58-FA8E-445C-88DA-AF23BAE24912

"SODIMAX EXPLOITATION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.40.000
Siège social : Centre Commercial du Val d'Halatte - Avenue d'Auvelais
PONT SAINTE MAXENCE (60700)

479 539 447 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DU COMITE DIRECTEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 15 JUIN 2023 SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts pour vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022 et les soumettre à votre approbation.

La lecture du rapport de vos Co-Commissaires aux Comptes vous donnera toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Compte tenu de la position de notre Société à la tête d'un Groupe, nous vous présentons, conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce, les comptes consolidés de la société.

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

La société **"SODIMAX EXPLOITATION"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais et qui détient :

- 99,79% de la société **"SAS SODIMAX",** dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 89,88% de la société **"SCI DU CHAMP DE LAHYRE"**, Société Civile Immobilière dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 25% de la société **"SCI CSVMS"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais.

La société **"SAS SODIMAX",** dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais et qui détient **:**

- 100% de la société **"SODIMAX EVASION"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 99,95% de la société **"BATIMAX"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700) Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 100% de la société **"PARA PONT"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais,
- 100% de la société **"UHPS PONT"**, dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais.
- 10,00% de la société **"SCI DU CHAMP DE LAHYRE"**, Société Civile Immobilière dont le siège social est fixé à PONT SAINTE MAXENCE (60700), Centre Commercial du Val d'Halatte Avenue d'Auvelais.

La méthode de consolidation est la suivante :

- La société **"SODIMAX EXPLOITATION"** est la société mère.

DS

DocuSign Envelope ID: 1EAF4B58-FA8E-445C-88DA-AF23BAE24912

- Intégration globale pour les sociétés **"SAS SODIMAX", "BATIMAX", "SODIMAX EVASION", "PARA PONT", "UHPS PONT"**, et **"SCI DU CHAMP DE LAHYRE".**
- mise en équivalence pour la société **"SCI CSVMS".**

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires net de €.102.573.673.

Les autres produits se sont élevés à €.40.581.

Ses produits d'exploitation s'élèvent à €.855.489 et ses produits financiers à €.93.812.

Ses charges d'exploitation s'élèvent à €.102.327.585 (dotations aux amortissements et provisions comprises) et ses charges financières à €.1.468.963.

Il en résulte un résultat courant avant impôts de (€.273.574) lequel après incidence de charges et produits exceptionnels pour un montant de €.1.979.935 et d'un crédit d'impôts de €.783.803, laisse apparaître un résultat part du groupe de €.483.983 et un résultat hors groupe de 452.845.

Nous vous précisons que la consolidation vise à présenter la situation financière et les résultats d'un Groupe de Sociétés, comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Elle offre aux associés et actionnaires la possibilité d'évaluer la rentabilité de leur investissement et de mesurer l'opportunité et l'efficacité de la stratégie de développement.

LE COMITE DIRECTEUR

DocuSigned by:
Vincent CARLIER
11EE12140C4D4FF

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

Catherine LE BON COURTY

Commissaire aux comptes

10, Rue des Mûriers

91160 LONGJUMEAU

SAS SODIMAX EXPLOITATION

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros

Centre Commercial du Val d'Halatte – Avenue d'Auvelais

60700 PONT SAINTE MAXENCE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

Catherine LE BON COURTY

Commissaire aux comptes

10, Rue des Mûriers

91160 LONGJUMEAU

A l'Assemblée générale de la société SAS SODIMAX EXPLOITATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAS SODIMAX EXPLOITATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

Catherine LE BON COURTY

Commissaire aux comptes

10, Rue des Mûriers

91160 LONGJUMEAU

Justification des appréciations

Principes et méthodes comptables

Les pages 9 à 17 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables appliquées sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes appliquées en l'espèce et décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Comité directeur.

ALYSAUDIT
Commissaire aux comptes
4, rue de Charenton
94140 ALFORTVILLE

Catherine LE BON COURTY
Commissaire aux comptes
10, Rue des Mûriers
91160 LONGJUMEAU

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non plus dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;

- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

ALYSAUDIT

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

Catherine LE BON COURTY

Commissaire aux comptes

10, Rue des Mûriers

91160 LONGJUMEAU

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- ✓ Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Alfortville et à Longjumeau, le 17 mai 2023.

ALYSAUDIT

Représentée par

Christophe LE DEZ

Catherine LE BON COURTY
Commissaire aux Comptes
10, rue des Mûriers
91160 LONGJUMEAU

Catherine LE BON COURTY

Commissaires aux comptes,

Membres de la Compagnie Régionale de Paris.

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	*Note 1*	102 573 673	94 499 222
Autres produits d'exploitation	*Note 2*	855 489	957 391
Achats consommés		-82 008 955	-73 676 285
Autres charges externes	*Note 3*	-5 299 738	-5 108 211
Impôts et taxes		-1 549 158	-1 499 598
Charges de personnel	*Note 4*	-9 930 093	-9 665 885
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 5*	-3 429 040	-3 332 034
Autres charges		-110 601	-48 698
Résultat d'exploitation		**1 101 577**	**2 125 902**
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	*Note 6*	-1 375 151	-1 626 987
Résultat courant des entreprises intégrées		**-273 574**	**498 915**
Charges et produits exceptionnels	*Note 7*	1 979 935	443 190
Impôt sur les résultats	*Note 8*	-783 803	-666 567
Résultat Net des entreprises intégrées		**922 558**	**275 538**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		14 270	8 482
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat Net de l'ensemble consolidé		**936 828**	**284 020**
Intérêts minoritaires		452 845	-50 027
RESULTAT NET (part du Groupe)		**483 983**	**334 047**
Résultat par action (en euros)		120 995,75	83 511,75
Résultat dilué par action (en euros)		120 995,75	83 511,75

BILAN ACTIF

		31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	*Note 10*	3 019 328	3 066 599
Immobilisations corporelles	*Note 11*	31 739 299	35 128 354
Immobilisations financières	*Note 12*	1 226 746	1 223 538
Titres mis en Equivalence		27 734	13 464
Actif immobilisé		**36 013 106**	**39 431 955**
Stocks et en-cours	*Note 13*	9 039 886	8 397 602
Clients et comptes rattachés	*Note 14*	1 095 041	1 685 580
Autres créances et régularisation	*Note 15*	9 415 660	9 148 171
Valeurs Mobilières de Placement		0	0
Disponibilités		2 181 394	2 599 601
Actif circulant		**21 731 981**	**21 830 954**
TOTAL ACTIF		**57 745 087**	**61 262 909**

BILAN PASSIF

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres			
Capital		40 000	40 000
Primes		0	0
Réserves sociales et consolidées		-457 427	-791 472
Ecart de conversion		0	0
Résultat		483 983	334 047
Capitaux propres groupe		**66 556**	**-417 425**
Intérêts minoritaires		286 310	-166 531
Capitaux propres		**352 866**	**-583 956**
Provisions pour risques et charges	*Note 16*	**713 948**	**578 580**
Emprunts obligataires	*Note 17*	0	0
Emprunts et dettes financières	*Note 17*	41 363 423	46 245 178
Fournisseurs		10 077 049	10 515 789
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 18*	5 237 803	4 507 325
Dettes		**56 678 275**	**61 268 292**
TOTAL PASSIF		**57 745 089**	**61 262 916**

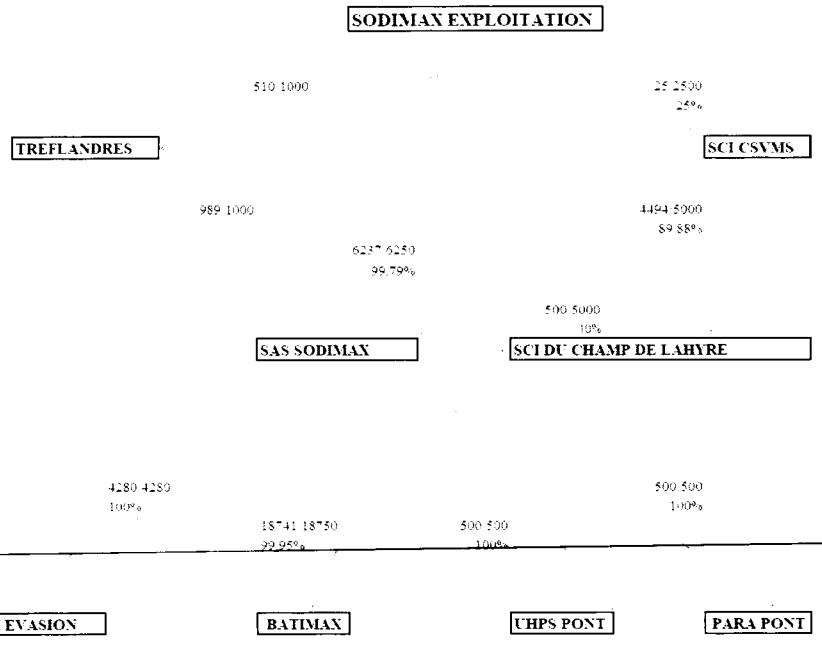
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO-RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2021	**40 000**	**0**	**-791 472**	**0**	**334 047**	**-417 425**	**-166 534**
Affectation du résultat au 31/12/2021			334 046		-334 047	-1	-1
Variation de capital	0	0				**0**	0
Ecart de change				0		**0**	0
Autres variations			0			**0**	0
Résultat au 31/12/2022					483 983	**483 983**	452 845
Capitaux 31/12/2022	40 000	0	-457 427	0	483 983	66 556	286 310

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10
Actions composant le capital en fin d'exercice	4 000	10

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Organigramme du groupe



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de SODIMAX EXPLOITATION, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2022.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Règlementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.
En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles SODIMAX EXPLOITATION exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.



1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un amortissement sur une durée qui doit refléter, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition suivants sont constatés :

1.5.1. Titres SAS SODIMAX

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, SAS SODIMAX, et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SAS SODIMAX ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant de **5 580 556 €**

Le bilan de SAS SODIMAX au 31/12/2004 présentait
un actif net de 1 854 376 €

SODIMAX EXPLOITATION détenant 6237 actions
sur les 6 250 actions constituant le capital de SAS SODIMAX,

la quote-part de SODIMAX EXPLOITATION dans la
situation nette de SAS SODIMAX au 31/12/2004 était donc égale à: **1 850 519 €**

d'où un écart de première consolidation de **3 730 037 €**

-

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" fonds commercial" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.5.2. . Titres SODIMAX EVASION

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SODIMAX EVASION et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de SODIMAX EVASION ont été acquis par SAS SODIMAX pour un montant de	**205 427 €**
Le bilan de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 présentait un actif net de	69 689 €
SAS SODIMAX détenant 4 280 parts soit la totalité du capital de SODIMAX EVASION,	
la quote-part de SAS SODIMAX dans la situation nette de SODIMAX EVASION au 31/12/2004 était donc égale à:	**69 689 €**
d'où un écart de première consolidation de	**135 739 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" fonds commercial" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.5.3. Titres BATIMAX

Les titres détenus par SAS SODIMAX proviennent de la souscription à la constitution de BATIMAX.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.4. Titres PARA PONT

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de PARA PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.5. Titres UHPS PONT

Les titres ont été souscrits par SODIMAX EXPLOITATION à la constitution de UHPS PONT.

Il n'y a donc pas d'écart de première consolidation pour ces titres.

1.5.6. . Titres SCI CHAMP DE LAHYRE

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe, entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée SCI DU CHAMP DE LAHYRE et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE ont été acquis par SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX pour un montant global de		**49 940 €**
Le bilan de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 présentait des capitaux propres négatifs de	-2 225 191 €	
SODIMAX EXPLOITATION et SAS SODIMAX détenant ensemble 4 994 parts sur les 5 000 parts constituant le capital de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE,		
la quote-part du groupe dans la situation nette négative de la SCI DU CHAMP DE LAHYRE au 31/12/2013 était donc égale à:		**-2 222 521 €**
d'où un écart de première consolidation de		**2 272 461 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" Terrains" .

Cet écart constaté lors de l'entrée des titres SCI CHAMP DE LAHYRE a été considéré
comme le prix à payer pour garantir la maîtrise foncière, destinée à permettre la pérennité du projet
de transfert.

Il est amorti sur 15 ans, soit la durée du contrat de crédit-bail immobilier.

1.5.7. Titres TREFLANDRES

L'écart de première consolidation positif correspond à la différence, lors de l'entrée dans le groupe,
entre le coût d'acquisition des titres de la société contrôlée, TREFLANDRES
et la quote-part que ces titres représentaient dans les capitaux propres de la société acquise.

Les titres de TREFLANDRES ont été acquis
par SODIMAX EXPLOITATION pour un montant global de **5 100 €**

Le bilan de TREFLANDRES au 31/12/2016 présentait
des capitaux propres négatifs de -265 845 €

SODIMAX EXPLOITATION détenant 510 parts
sur les 1 000 parts constituant le capital de TREFLANDRES,

la quote-part du groupe dans la situation nette négative
de TRFLANDRES au 31/12/2016 était donc égale à: **-135 581 €**

avec un impôt différé sur les déficits égal **134 987 €**
à 945 287 * 28 %*51%

d'où un écart de première consolidation de **5 694 €**

Cet écart de première consolidation a été affecté au poste" Constructions" .

Il est amorti sur 20 ans.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroitre le nombre d'actions en circulation.

1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais d'établissement constatés dans les comptes individuels sont éliminés dans les comptes consolidés.

1.7.2. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	33 à 40 ans
Agencements et aménagements :	7 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobiliers :	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. *Stocks*

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.7.5. *Clients et comptes rattachés*

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. *Emprunts*

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

1.7.8. *Provisions*

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la règlementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux évènements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. *Engagements de retraites et assimilés*

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée, présent à la clôture, en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite et de la convention collective dont il relève, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Ces engagements sont déterminés avec un taux moyen de charges sociales, lequel est fonction des hypothèses retenues

de départs à l'initiative du salarié dans le Groupe. Ce calcul tient compte d'un coefficient de présentéisme basé sur le turn-over par classe d'âge et de la dernière table de mortalité de l'INSEE ainsi que des obligations nées des accords de l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009.

La loi Fillon 2 n'a pas d'impact sur le calcul des engagements de retraite dans la mesure où l'hypothèse retenue tient compte d'un départ à l'initiative du salarié.

1.7.10. Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. Reconnaissance des produits

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en K€	Résultat social en K€	Nombre d'actions (nominal)
BATIMAX	99,95	99,95	IG	<1 321 938>	<53 479>	18150 (10)
SCI CSVB	99,4	99,4	IG	<868 240>	<163 575>	1000 (1)
SCI CSVG	99,5	99,5	IG	<1 700 878>	<12 894>	1000 (1)
SCI CSVMS	25	25	MEE	110 933	57 079	1000 (1)
SODIMAX EVASION	100	100	IG	368 684	48 953	4280 (10)
SODIMAX EXPLOITATION	100	100	IG	4 799 048	132 600	4000 (10)
SV JAUX	0	0	IG	0	0	0 (0)
SCI DU CHAMP DE LAHYRE	99,88	99,88	IG	<328 301>	51 080	5000 (10)
PARA PONT	100	100	IG	<909 064>	<95 557>	500 (10)
SAS SODIMAX	99,79	99,79	IG	8 095 877	1 122 486	6250 (16)
TREFLANDRES	51	51	IG	512 382	1 224 586	1000 (10)
UHPS PONT	100	100	IG	<837 121>	<55 450>	500 (10)

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

	31/12/2022	31/12/2021
Vente de marchandises	99 338 804	92 224 642
Production vendue biens	78 290	93 377
Production vendue services	1 801 838	1 047 904
Produits des activités annexes	1 354 741	1 133 299
Chiffre d'affaires	**102 573 673**	**94 499 222**

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2022	France	Europe	Amérique	Asie	Autres
Ventes de marchandises	99 338 804	99 338 804	0	0	0	0
Production vendue Biens	78 290	78 290	0	0	0	0
Production vendue Services	1 801 838	1 801 838	0	0	0	0
Produits des act. annexes	1 354 741	1 354 741	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	**102 573 673**	**102 573 673**	**0**	**0**	**0**	**0**

Note 2 - Autres produits d'exploitation

	31/12/2022	31/12/2021
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	88 453	185 425
Reprises amortissements et provisions	504 516	113 124
Transferts de charges	221 939	582 614
Gains de change d'exploitation	0	0
Autres produits	40 581	76 228
Autres produits d'exploitation	**855 489**	**957 391**

Note 3 - Autres charges et charges externes

	31/12/2022	31/12/2021
Sous-traitance	853 844	823 467
Loyers	1 419 749	1 446 866
Entretien et maintenance	102 886	185 505
Assurance	209 416	219 316
Personnel extérieur	-29 146	-29 146
Honoraires	317 263	420 248
Communication et publicité	829 940	685 778
Transports	29 630	14 870
Voyages et déplacements	84 627	49 460
Services bancaires	568 584	505 920
Autres achats et charges externes	912 945	785 927
Autres charges externes	**5 299 738**	**5 108 211**

Note 4 - Charges de personnel

	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitements	7 566 962	7 255 696
Charges sociales	2 096 090	2 057 392
Participation / Intéressement	267 041	352 797
Charges de personnel	**9 930 093**	**9 665 885**

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie :

Catégories	31/12/2022	31/12/2021
Ouvriers	0	0
Employés	244	268
Cadres	14	14
Effectif	**258**	**282**

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 073 065	3 160 005
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	215 776	147 198
Dotations aux provisions pour risques et charges	140 199	24 831
Dotations aux amortissements et provisions	**3 429 040**	**3 332 034**

Note 6 - Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits de participations	0	2 176
Produits des autres immobilisations financières	964	547
Gains de change financiers	1	0
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	92 847	24 648
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	**93 812**	**27 371**
Intérêts et charges assimilées	1 468 963	1 654 357
Pertes de change financières	0	1
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	0	0
Dotations aux provisions	0	0
Total des charges financières	**1 468 963**	**1 654 358**
Résultat financier	**-1 375 151**	**-1 626 987**

Note 7 - Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	952 466	1 082 191
Produits de cession d'immobilisations	2 677 631	14 974
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	110	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	**3 630 207**	**1 097 165**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	290 306	650 016
VNC des immobilisations cédées	1 359 966	3 959
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles	**1 650 272**	**653 975**
Résultat exceptionnel	**1 979 935**	**443 190**

Note 8 - Impôts

	31/12/2022	31/12/2021
Impôt sur les sociétés	335 723	523 874
Impôt différé	448 080	142 693
Charge d'impôt	**783 803**	**666 567**

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 9 - Immobilisations incorporelles

	Brut	Amortissements	Net	31/12/2021
Frais d'établissement	1 629 283	954 604	674 679	717 249
Ecart d'acquisition	6 143 931	3 809 170	2 334 761	2 334 761
Concessions, Brevets, Droits similaires	15 661	15 363	298	0
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds de commerce	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	15 000	5 411	9 589	14 589
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	**7 803 875**	**4 784 548**	**3 019 327**	**3 066 599**

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

	31/12/2021	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2022
Frais d'établissement	1 629 283	0	0	0	0	1 629 283
Amortissements des Frais d'établissement	-912 034	-42 570	0	0	0	-954 604
Ecart d'acquisition	6 143 931	0	0	0	0	6 143 931
Amortissements Ecart d'acquisition	-3 809 170	0	0	0	0	-3 809 170
Concessions, brevets, droits similaires	15 361	300	0	0	0	15 661
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-15 361	-2	0	0	0	-15 363
Droit au bail	0	0	0	0	0	0
Amortissements du droit au bail	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	15 000	0	0	0	0	15 000
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-411	-5 000	0	0	0	-5 411
Dépréciations des immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	**3 066 599**	**-47 272**	**0**	**0**	**0**	**3 019 327**

Note 10 - Immobilisations corporelles

	Brut	Amortissements	Net	31/12/2021
Terrains	4 494 956	0	4 494 956	5 620 111
Constructions	45 455 684	19 123 136	26 332 548	28 713 603
Installations Techniques, Matériel & Outillage	1 666 937	1 812 575	-145 638	35 397
Autres immobilisations corporelles	3 251 377	2 774 606	476 771	747 022
Immobilisations en cours	580 662	0	580 662	12 221
Avances & acomptes /Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**55 449 616**	**23 710 317**	**31 739 299**	**35 128 354**

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

	31/12/2021	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2022
Terrains	5 620 111	0	-1 125 155	0	0	4 494 956
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	45 395 684	60 000	0	0	0	45 455 684
Amortissements des Constructions	-16 682 081	-2 441 055	0	0	0	-19 123 136
Installations techniques, matériel et outillage	1 661 888	5 049	0	0	0	1 666 937
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-1 626 491	-186 084	0	0	0	-1 812 575
Autres immobilisations corporelles	3 130 371	362 906	-241 900	0	0	3 251 377
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-2 383 349	-398 356	7 099	0	0	-2 774 606
Immobilisations corporelles en cours	12 221	568 441	0	0	0	580 662
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**35 128 354**	**-2 029 099**	**-1 359 956**	**0**	**0**	**31 739 299**

Note 11 - Immobilisations financières

	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2021
Participations	320 275	0	320 275	320 275
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	902 175	0	902 175	901 967
Prêts	0	0	0	0
Autres Immobilisations Financières	4 296	0	4 296	1 296
Immobilisations financières	**1 226 746**	**0**	**1 226 746**	**1 223 538**

Note 12 - Stocks et en cours

	Brut	Provisions	Net	31/12/2021
Matières premières, Approvisionnements	63 042	0	63 042	43 830
Encours production de biens	0	0	0	0
Encours production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	9 283 968	307 124	8 976 844	8 353 772
Stocks	**9 347 010**	**307 124**	**9 039 886**	**8 397 602**

Note 13 - Clients et comptes rattachés

	31/12/2022	31/12/2021
Valeur brute	1 142 221	1 780 285
Provisions	-47 180	-94 705
Valeur nette	**1 095 041**	**1 685 580**

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

	31/12/2022	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	1 142 221	1 142 221	0	0

Note 14 - Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net	31/12/2021
Avances et acomptes versés	3 618 856	0	3 618 856	3 046 354
Personnel et organismes sociaux	25 679	0	25 679	23 927
Etat - Taxes et IS	45 293	0	45 293	307 008
TVA débitrice	1 324 278	0	1 324 278	1 285 663
Comptes courants débiteurs	206 477	5 635	200 842	16 849
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres Créances	844 262	1 386	842 876	694 581
Charges constatées d'avance	189 416	0	189 416	157 288
Impôts différés actifs	3 168 420	0	3 168 420	3 616 501
Primes de Remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**9 422 681**	**-7 021**	**9 415 660**	**9 148 171**

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

	31/12/2022	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	3 618 856	3 618 856	0	0
Personnel et organismes sociaux	25 679	25 679	0	0
Etat - Taxes et IS	45 293	45 293	0	0
TVA débitrice	1 324 278	1 324 278	0	0
Comptes courants débiteurs	206 477	206 477	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	844 262	844 262	0	0
Charges constatées d'avance	189 416	189 416	0	0
Impôts différés actifs	3 168 420	3 168 420	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	**9 422 681**	**9 422 681**	**0**	**0**

Note 15 - Provisions pour risques et charges

	31/12/2022	31/12/2021
Provision engagement personnel	619 283	483 915
Provisions pour risques	94 665	94 665
Provisions pour charges	0	0
Provisions pour risques et charges	**713 948**	**578 580**

La variation des provisions se présente ainsi :

	31/12/2021	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2022
Provision engagement personnel	483 915	140 199	-4 831	0	0	619 283
Provisions pour risques	94 665	0	0	0	0	94 665
Provisions pour charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	**578 580**	**140 199**	**-4 831**	**0**	**0**	**713 948**

Note 16 - Emprunts et dettes financières

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	**0**	**0**
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 182 314	5 055 412
Dettes de location-financement	29 752 111	31 732 792
Comptes courants créditeurs	504 835	443 369
Autres emprunts et dettes financières	112 585	111 956
Concours bancaires courants	8 800 767	8 880 325
Intérêts courus	10 811	21 324
Emprunts et dettes financières	**41 363 423**	**46 245 178**
Endettement financier	**41 363 423**	**46 245 178**

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

	31/12/2022	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 182 314	439 876	1 742 438	0
Dettes de location-financement	29 752 111	2 036 563	7 360 458	20 355 090
Comptes courants créditeurs	504 835	504 835	0	0
Autres emprunts et dettes financières	112 585	112 585	0	0
Concours bancaires courants	8 800 767	8 800 767	0	0
Intérêts courus	10 811	10 811	0	0
Endettement financier	**41 363 423**	**11 905 437**	**9 102 896**	**20 355 090**

Note 17 - Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2022	31/12/2021
Avances et acomptes reçus sur commandes	965 527	830 849
Personnel	1 267 014	1 439 092
Organismes sociaux	1 411 485	1 493 700
TVA créditrice	653 524	607 143
Etat - taxes et IS	242 542	49 615
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	467 125	28 492
Autres dettes	209 978	43 683
Produits constatés d'avance	20 608	14 751
Autres dettes et comptes de régularisation	**5 237 803**	**4 507 325**

Note 18 - Engagements hors bilan

	31/12/2022	31/12/2021
Effets escomptés non échus (donnés)	0	0
Avals et cautions (donnés)	31 790 727	30 224 272
Hypothèques & nantissements (donnés)	16 193 144	16 276 925
Achats à terme de devises (donnés)	0	0
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)	0	0
Créances à l'exportation mobilisées	0	0
Créances professionnelles cédées	0	0
Autres engagements donnés	3 000 000	3 000 000
Total des engagements donnés	**50 983 871**	**49 501 197**
Effets escomptés non échus (reçus)	0	0
Avals et cautions (reçus)	41 303 361	42 984 572
Hypothèques et nantissements (reçus)	0	0
Achats à terme de devises (reçus)	0	0
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	0	0
Autres engagements reçus	0	0
Total des engagements reçus	**41 303 361**	**42 984 572**

Note 19 - Honoraires d'audit

Les honoraires d'audit se présentent ainsi :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Audit légal	46 294	45 543
Autres missions liées à l'audit légal	0	0
Autres honoraires - Fiscal	0	0
Autres honoraires - Juridique	0	0
Autres honoraires - Social	0	0
Autres honoraires - Divers	0	0
Honoraires d'audit	**46 294**	**45 543**